

**Sujet :** Re: Patrimoine architectural et muséal châlonnais

**De :** Achille BISIAUX <rn51achille.bisiaux@gmail.com>

**Date :** 11/02/2026, 15:52

**Pour :** ANC-PCI <catalaunien@gmail.com>

**Monsieur le Président,**

Je vous prie de trouver ci-après nos réponses :

1 – Notre-Dame-en-Vaux

Classée monument historique en 1840 et inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO en 1998, la collégiale Notre-Dame-en-Vaux aurait dû être protégée et non sacrifiée sur l'autel de l'inaction politique. C'est précisément la raison pour laquelle cette église sera la priorité patrimoniale n° 1 de notre mandat. Diagnostic public, plan pluriannuel de restauration, financements mobilisés et décisions prises pour stopper les dégradations. Comptez sur le Rassemblement National pour restaurer la collégiale Notre-Dame-en-Vaux !

2 – Église Saint-Loup

Vous soulignez à juste titre les renoncements et les attermoissements du Maire actuel qui ont fait exploser les coûts. Nous sécuriserons l'église Saint-Loup afin de protéger les personnes et l'édifice. En revanche, ce n'est pas en un mandat que nous réparerons des décennies de laxisme. Attachés à dire la vérité aux Châlonnais, nous hiérarchiserons les urgences et nous tiendrons nos engagements, avec une gestion responsable, d'autant que la restauration de la collégiale Notre-Dame-en-Vaux pèsera déjà lourdement sur les finances communales.

3 – Monument Léon Bourgeois

Une délibération votée à l'unanimité engage la parole publique et doit être respectée. Le projet du monument Léon Bourgeois sera mené à son terme afin d'honorer cette grande figure châlonnaise et de transmettre un message fort : la paix ne se construit que dans le respect de la souveraineté des nations et de l'héritage des peuples.

4 – Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie

La culture est un devoir de transmission. Votre constat est juste : l'abandon de nos musées est le symbole d'une politique culturelle sans ambition sincère. En cas de victoire les 15 et 22 mars 2026, nous créerons un accès PMR au Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie, sans sacrifier les espaces d'exposition. Les réserves seront quant à elles modernisées afin de garantir la conservation des œuvres et de permettre la valorisation des collections, notamment archéologiques.

5 – Musée Garinet

Le musée Garinet est un joyau injustement marginalisé. Nous agissons avec sérieux et respect du patrimoine : dépôt d'un dossier pour l'obtention du label « Maison des Illustres », restauration progressive, accessibilité réelle et ouverture élargie. Cette reconnaissance nationale permettra de valoriser l'histoire châlonnaise et de promouvoir ce musée auprès des familles, des scolaires et des visiteurs.

6 – Place Foch

Afin de faire rayonner à nouveau Châlons, nous réhabiliterons la place Foch dans le respect de son harmonie architecturale et de son histoire. Les façades et toitures seront restaurées conformément à leur état originel du dernier quart du XVIII<sup>ème</sup> siècle. Nous valoriserons les caves champenoises – joyaux souterrains de notre tradition viticole et attrait touristique majeur – afin de renforcer l'attractivité de notre centre-ville.

7 – Îlot de l'Hôtel de Ville

La sauvegarde de notre patrimoine nous oblige. Cependant, une municipalité sérieuse ne promet pas sans tenir compte de la réalité budgétaire. Notre ligne est claire : hiérarchiser les urgences, maîtriser chaque euro dépensé et agir en baissant la pression fiscale des Châlonnais. Les travaux de l'Hôtel de Ville et de l'Hôtel Dubois de Crancé seront programmés une fois que nos 15 priorités du quotidien en matière de pouvoir d'achat, de santé et de sécurité seront mises en œuvre et que la collégiale sera restaurée.

8 – Musée du Cirque

À choisir entre le musée du cirque et la restauration de la collégiale Notre-Dame-en-Vaux, notre patrimoine séculaire ne sera jamais sacrifié à un projet incertain. Avant de répondre à la question de savoir où sera construit le musée du cirque, une autre question se pose. En effet, en cas de victoire les 15 et 22 mars 2026, nous ferons un audit financier de l'avancée des travaux dont tous les chiffres seront publiés. Sur cette base, nous organiserons un référendum : pour ou contre le musée du cirque ? Les Châlonnais choisiront comment leur argent sera dépensé.

9 – Rue de la Marne

L'image actuelle de notre centre-ville est dévastatrice. La rue de la Marne et la place Foch sont moribondes. Pour que la rue de la Marne redevienne cette rue qui faisait autrefois la joie de tous les Châlonnais, nous lancerons une opération globale qui lui redonnera son éclat d'antan. Cette réfection complète est indispensable : voirie, façades, habitat et commerce. Nous nous engageons à agir concrètement pour que ce renouveau devienne réalité.

10 – Ravalement des façades

Nous souhaitons inverser la tendance, valoriser le centre-ville et informer avec transparence sur les subventions municipales qui seront dorénavant facilement accessibles à tous. Afin de mettre en valeur la richesse architecturale et patrimoniale de Châlons, nous lancerons une grande opération de ravalement de façades. Soutenir financièrement les propriétaires d'immeuble dans leurs efforts de restauration est un impératif. Concrètement, nous doublerons le montant des subventions accordées.

Au grand plaisir de vous rencontrer, je vous souhaite un excellent après-midi.

Bien sincèrement,  
**Achille BISIAUX**

Le mar. 3 févr. 2026 à 10:45, ANC-PCI <[catalaunien@gmail.com](mailto:catalaunien@gmail.com)> a écrit :

Messieurs,

Nous vous adressons en pièce jointe, en tant que candidats au poste de maire de Châlons en mars 2026, les questions patrimoniales auxquelles nous attendons vos réponses, ainsi que le bilan et les constats que nous avons dressés sur ce sujet.

Cordialement,

Bruno Malthet  
Président de l'association  
Nouvelle Catalaunie